



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 29 juin 2021

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par courriel adressé aux membres le 16 avril 2021.

- Présents : 15 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 14 Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h10

M. le Proviseur propose un moment de recueillement après l'annonce du décès d'un jeune élève de CE2 au LFTM.

Désignation d'une secrétaire de séance

Mme Elsa GRIMAUD, représentante des personnels enseignants, est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

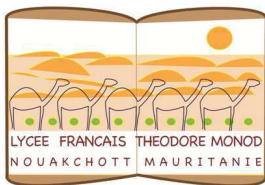
- 1 Approbation du procès-verbal du conseil d'établissement du 04/05/2021
- 2 Approbation de l'ordre du jour
- 3 Bilan de l'année scolaire
- 4 Rentrée 2021/2022
- 5 Projet d'établissement
- 6 Projet de restauration
- 7 Questions diverses

Secrétaire de séance

Elsa GRIMAUD

Le Proviseur

Stéphane GIRARD



I **Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 04 mai 2021**

M. PETITGENET, représentant des personnels enseignants fait remarquer que le protocole sanitaire modifié n'a pas été comme convenu adressé aux membres du CE. M. le Proviseur explique que les modifications ont bien été faites mais qu'il a omis d'adresser le protocole et s'en excuse.

M. PETITGENET ajoute que la remarque de M. OULD ZEIN sur le fait d'intégrer le protocole sanitaire dans le règlement intérieur n'a pas été suivie d'effets. M. le Proviseur indique que, le règlement intérieur étant désormais numérique, il pourra être modifié en cours d'année scolaire.

Le PV est adopté à l'unanimité.

II **Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

III **Bilan de fin d'année**

M. le Proviseur donne lecture aux membres du CE du bilan de l'année 2020/2021 (Annexe 1).

M. PETITGENET souhaite préciser que les choix de spécialités des élèves de terminale ne leur ont pas toujours permis d'obtenir les poursuites d'études envisagées, bien que les choix faits semblent en accord avec leur projet et que leur niveau académique est satisfaisant. Il faudra être très vigilant sur ces choix en classe de 2nde. M. HEDIA, représentant des personnels enseignants, abonde en son sens et souhaite qu'un bilan Parcoursup puisse être fait, en association avec les professeurs principaux du lycée.

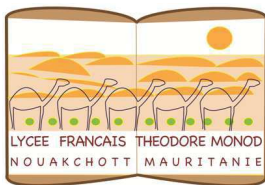
M. PETITGENET demande ce que recouvre l'accompagnement local pour les collègues néo-recrutés. M. le Proviseur explique que chacun de ces collègues bénéficie de l'accompagnement d'un collègue plus chevronné au sein de l'établissement et que cette modalité fait partie intégrante du dispositif de formation sur deux ans des néo-recrutés.

IV **Rentrée 2021/2022**

M. le Proviseur présente les conditions de la rentrée 2021.

Sur le plan des effectifs, la situation est inédite. En effet, d'ordinaire on enregistre environ 200 départs et 200 arrivées. Cette année, nous avons constaté moins de départs et beaucoup plus de demandes d'inscription prioritaires venant d'élèves français ou déjà dans le réseau AEFÉ ou les établissements de France.

On attend environ 1230 élèves à la rentrée de septembre. Pour ce faire, une classe supplémentaire de CM1/CM2 et une 4^{ème} division de 3^{ème} devront être créées.



Sur le plan des ressources humaines, l'établissement va accueillir assez peu de nouveaux personnels. Parmi ceux-ci, un Directeur du primaire M. David BOULAY, une EMFE Mme Emmanuelle DOMPNIER, une professeure des écoles Mme Aurélia MERCE et une professeure certifiée d'Histoire Géographie Mme Patricia BOULAY.

La nouvelle classe de CM1/CM2 sera confiée à Mme MERCE, M. INOUSSA sera en charge du 4^{ème} CE1 et Mme MOMO FOTIO sera la professeure remplaçante au primaire.

Pour ce qui concerne les locaux, la nouvelle classe sera accueillie dans l'ancien CDI, réaménagé à cet effet. A la rentrée 2022, les classes modulaires qui avaient été en service pendant la construction du nouveau lycée seront utilisées pour les nouvelles classes.

Mme MAHJOUB, représentante des parents d'élèves demande si un nouveau projet immobilier va être lancé.

Mme KHAIRIG lui répond qu'en l'état actuel des finances de l'établissement, ce ne serait pas envisageable.

Mme GRIMAUD demande si le plafond d'emplois va être augmenté, M. le Proviseur lui répond que oui. Elle demande par ailleurs si les classes actuelles de CE1 seront-elles aussi rénovées, le Proviseur indique que cela débutera en 2022.

M. HEDIA demande où sera situé le service de restauration ; M. le Proviseur lui indique que ce sera dans l'espace où se trouvent les bâtiments modulaires.

M. PETITGENET interroge sur le remplacement de l'infirmière. Une infirmière a été recrutée pour l'année scolaire. Mme MAHJOUB demande si elle sera présente les matins et après-midis. La réponse est oui, sur le temps scolaire, pas forcément sur tout le temps périscolaire.

V. Projet d'établissement

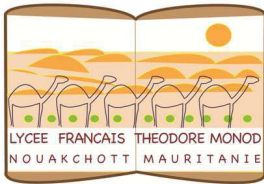
M. le Proviseur présente aux membres du Conseil le projet d'établissement « Préparer l'avenir » (Annexe 2)

M. PETITGENET demande si le nombre de candidats individuels a beaucoup augmenté cette année par rapport à la session précédente. M. le Proviseur lui rappelle que ce nombre a été augmenté largement depuis la session 2019, mais que le nombre est resté stable par rapport à la session précédente. Cependant si de nouvelles augmentations intervenaient, elles rendraient complexe la continuité pédagogique au collège. On pourrait cependant explorer des pistes de délocalisation des épreuves à condition d'offrir aux candidats de très bonnes conditions. M. OULD ZEIN informe le Conseil qu'il serait possible de se rapprocher de l'Université de Nouakchott.

Mme ISAAC indique qu'un autre établissement homologué à Nouakchott permettrait sans doute de desserrer la pression sur le plan des examens et que des démarches allant dans ce sens sont en cours.

Pour l'axe « un établissement plurilingue », Mme ISAAC propose d'ajouter une réflexion sur une filière bilingue ou une SELO.

Pour ce qui concerne l'axe « Un établissement numérique », des échanges ont lieu sur le cahier de textes numérique pour le primaire notamment. Par ailleurs, Mme MAHJOUB demande si l'établissement est



passé à la fibre optique pour sa connexion. Le Proviseur lui répond que le lycée attend des retours, de l'Institut français notamment, avant de se lancer.

L'axe « Orientation » appelle une question de M. HEDIA sur la proposition de séquence d'observation en entreprise pour les classes de première. M. le Proviseur précise qu'il faudra travailler à un calendrier cohérent sur ce point.

M. PETITGENET demande si le bilan du précédent projet a été effectué et s'interroge sur la pertinence des indicateurs pour en mesurer l'efficacité en absence de bilan communiqué. M. le Proviseur lui répond qu'un bilan formel n'a pas été effectué, mais qu'il a été discuté dans le cadre du groupe de travail sur le projet.

M. OULD ZEIN souhaite ajouter un point sur les actions en prévention/santé dans l'Axe 1 point 5.6 M. le Proviseur propose : « 5.6 développer des actions de prévention et d'information santé en direction des élèves comme des parents »

Mme ISAAC se pose la question du « qui fait quoi ? » dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'établissement. M. le Proviseur et Mme la Directrice lui répondent que les projets pédagogiques menés par les enseignants contiennent systématiquement des références au projet d'établissement.

Mme MAHJOUB pose la question du bilan intermédiaire ; M. le Proviseur propose que le bilan annuel reprenne les axes du projet.

Le projet d'établissement est adopté à l'unanimité.

VI Projet de restauration scolaire

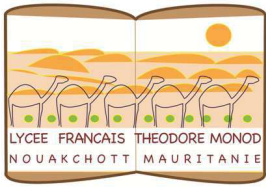
M. le Proviseur rappelle aux membres les documents qui leur ont été adressés sur la passation du marché. Il précise les délais de visite et d'envoi des offres par les entreprises. Il explique que l'appel d'offres sera restreint, c'est-à-dire limité à 5 entreprises présélectionnées. Il ajoute enfin que l'AEFE approuve le projet. M. PETITGENET demande si les délais proposés dans le cadre de l'appel d'offre permettent la réalisation du projet dans de bonnes conditions. M. OULD ZEIN indique que les délais proposés sont classiques dans ce type d'appel d'offres et que cela ne devrait poser de problème.

M OULD ZEIN et Mme MAJHOUB se proposent pour participer à la commission d'analyse des offres au mois de septembre. Cette commission comprendra donc deux membres de la Direction, un représentant du poste, deux parents et deux représentants des personnels.

Le projet d'appel d'offres pour le service de restauration est adopté à avec 13 voix pour et 1 abstention.

VII Questions diverses

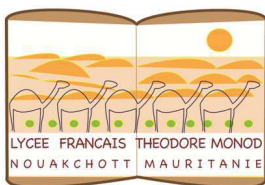
- Questions des représentants des personnels :
 - Buvette : la société « Timeless » a été recontactée en avril au sujet de la demande d'amélioration de l'équilibre alimentaire des menus proposés ainsi que pour améliorer l'impact écologique des produits proposés, sans que cela ait entraîné de véritables changements faute de temps et de la complexité matérielle de mise en œuvre (projet de



lunch box personnelle apportée par les élèves). L'objectif du LFTM est de confier au même prestataire la buvette du primaire et la restauration scolaire du secondaire.

- Test au primaire : les enseignants et personnels administratifs seront associés à la réflexion sur les nouvelles modalités de passation des tests.
 - Tarif d'inscription aux tests : comme tous les tarifs, celui-ci a été voté en CE, sans qu'il soit possible d'en détailler le montant, il s'agit d'un forfait pour un service aux familles.
 - Précisions sur le contenu des tests et l'annonce du nombre de places : Les précisions sur le contenu n'ont pas été mises en ligne sur le site de l'établissement ; il faudra veiller à ce que cela soit fait en 2022. Pour ce qui concerne le nombre de places offertes, le calendrier ne permet pas d'annoncer des chiffres fiables. Faudrait-il déplacer les tests fin juin ?
- Question des représentants des parents :
 - Le conseil du second degré devra être réuni plus souvent. Il n'est pas possible d'y faire participer des représentants des parents car sa composition est fixée dans la circulaire sur les instances de l'établissement
 - Les motifs d'absence des enseignants au secondaire sont bien renseignés dans Pronote, mais apparemment ne sont pas visibles dans l'espace « parents ». Il conviendra de trouver une solution.
 - Les listes de fournitures du secondaire ont fait l'objet d'un travail des équipes pédagogiques et ont ensuite été revues dans un groupe de travail restreint parents / Proviseur.

La séance du Conseil d'Établissement est close à 20h30.



Annexe 1.

Rapport annuel sur le fonctionnement 2020/2021

Lycée français Théodore Monod Nouakchott

Conseil d'établissement du 29 juin 2021

L'année scolaire 2020/2021 s'achève au LFTM. Cette année scolaire, bien que moins difficile que la précédente, a tout de même été marquée par trois semaines et demie de fermeture et un fonctionnement en demi-classes du fait de la situation sanitaire. Ces mesures, nécessaires sur le plan sanitaire, n'étaient bien évidemment pas idéales au plan pédagogique. Cependant les équipes du LFTM ont fait preuve de réactivité et ont déployé le dispositif d'EAD sans délai.

1 Effectifs

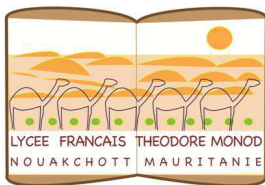
L'établissement a effectué la rentrée 2020 avec 1130 élèves. L'augmentation s'explique par :

- L'ouverture d'une quatrième classe de CP (24 élèves).
- L'optimisation recherchée des effectifs par niveaux de classe.

L'établissement poursuit un double objectif : maintenir des effectifs par classe qui permettent la réussite de tous les élèves et un suivi attentif de chacun ; mais aussi afficher un « taux de remplissage » qui soit pertinent du point de vue économique. La moyenne des élèves par classe pour l'année en cours s'est élevée à : 26.27 élèves / classe

2 Les projets

Les projets ont été nombreux et variés cette année encore, que ce soit au primaire ou au secondaire... Certains ont malheureusement été annulés du fait de la fermeture de l'établissement ou des frontières.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Quelques projets ont cependant pu être menés à leur terme comme l'a récemment démontré l'exposition un élève / un artiste sur les murs de l'école.

Projets réalisés :

- La Radio de Théo en mars 2021
- Le Mai des langues (espagnol, anglais, arabe) de la PS à la Terminale
- La Chorale francophone qui s'est produite le 21 juin 2021
- Parcours cinéma du CP au CM2

Le Projet d'établissement est présenté ce jour au Conseil d'établissement, il fixera les axes et objectifs pour les années à venir.

3 La formation continue des personnels

Elle concerne essentiellement les enseignants même si d'autres personnels peuvent en bénéficier. Les formations se sont déroulées à distance tout au long de cette année scolaire ; les stagiaires ne pouvant se rendre à Dakar et les formateurs ne pouvant effectuer de missions sur place à Nouakchott.

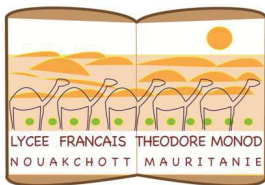
L'accompagnement des enseignants nouvellement recrutés qui bénéficient désormais d'un dispositif de formation mêlant accompagnement local et formation à distance et permettant d'envisager une réelle professionnalisation sur deux années scolaires s'est poursuivi.

Le LFTM essaie de pallier les absences induites par les départs en formation. Au primaire, un poste à temps complet de remplaçant facilite les choses ; pour le secondaire, la Direction essaie de proposer des remplacements aux équipes pédagogiques concernées.

4 L'orientation des élèves

En ce qui concerne l'orientation cette année, plusieurs actions ont été menées au lycée : Beaucoup se sont déroulées en virtuel

- Pour les secondes, 1eres et terminales : Salon « étudier à l'étranger » :
02/10/2020



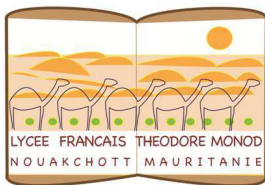
ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- Information Concours Sciences politiques : **05/11/2020**
- Journée d'échanges lycéens- étudiants : « étudier en France » sur AGORA AEFÉ : **21/11/2020**
- Forum virtuel : Concours Geipipolytech : Tchat en direct : **09/12/2020**
- Stage 3eme : 2 temps forts : 1 semaine d'observation en milieu professionnel et une restitution à l'écrit et à l'oral devant un jury. Ce stage permet de découvrir le monde économique et professionnel et de préciser éventuellement son projet d'orientation. **Janvier 2021**
- Janvier 2021 à Mars 2021 : Accompagnement Parcoursup. Visio conférences sur les concours sésame et ESTACA (écoles d'ingénieurs et de commerce) : **23/01/21, 30/01/21 et 06/02/21**
- Semaine parcoursup du 1^{er} au 5 février 2021 sur AGORA MONDE. Entretien avec des conseillers d'orientation.
- Salon des études en France : 06/02/21
- Forum virtuel : concours Geipipolytech : 10/03/21
- Présentation des spécialités en classe de seconde par les professeurs : du 8 au 12 avril 21

- **Bilan Parcoursup :**
 - 75 élèves sur 79 se sont inscrits sur Parcoursup dont 74 ont saisi au moins 1 vœu.
 - 83.8 % (88 % en 2020) ont accepté une proposition. D'autres sont en attente de vœux sur liste d'attente ou ont abandonné car ils ont formulé des choix hors Parcoursup.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

5 Les Elèves à Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

L'établissement poursuit sa politique d'accompagnement des EBEP en utilisant les outils prévus par les textes réglementaires.

En primaire :

7 élèves bénéficient d'un PAI (projet d'accueil individualisé)

5 élèves bénéficient d'un PAP (plan d'accueil individualisé)

3 élèves bénéficient d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation)

Une trentaine de réunions d'équipe éducative ont eu lieu.

Une attention particulière a été apportée aux élèves arrivés l'an passé allophones.

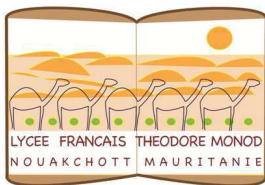
6 Les investissements.

Après la mise en service du nouveau lycée, l'établissement continue d'améliorer des espaces dévolus aux enseignements. Cette année, deux projets ont été réalisés :

- Salles de classe : une salle de classe a été rénovée pour la prochaine rentrée.

7 Les résultats aux examens.

Le DNB : le taux de réussite s'établit à 95.06% de réussite, le taux de mentions s'élève à 90.91%



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



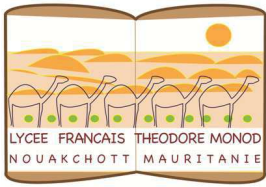
aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Le baccalauréat : le taux de réussite s'est établi à 97.47% de réussite, le taux de mentions s'élève à 70.13%

Cette année la session du DNB a été « normale » ; les élèves ont donc composé dans toutes les disciplines prévues.

Pour le Bac, le contrôle continu a été de nouveau utilisé cette année, cependant les candidats ont pu subir l'épreuve de Philosophie et celle du Grand Oral.



Annexe 2. Projet d'établissement